

Fongicide



pour la protection des cultures  
légumières et florales contre  
*Pythium*, *Phytophthora*  
et mildious

**PREVICUR**<sup>®</sup>  
ENERGY



#### Composition

Propamocarbe 530 g/l  
Fosétyl 310 g/l

#### Formulation

Concentré soluble (SL)

#### Autorisation de vente

N° 2070107

#### Emballages

1 l (x 12)  
5 l (x 4)

#### Palettes

Prévicur Energy 1 l : 720 l  
Prévicur Energy 5 l : 800 l

PLUS D'INFOS ?  
[www.philagro.fr](http://www.philagro.fr)



**PHILAGRO**



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

### Usages autorisés par le Ministère de l'Agriculture

	Dose	DAR* jours
<b>Aubergine : fonte de semis</b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	NN
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	NN
<b>Chicorée Witloof (production de chicons) : mildiou, <i>Pythium</i></b>		
Traitement des plants (pulvérisation sur collets) .....	20 ml/m <sup>2</sup>	21
Traitement des plants (trempage des racines) solution circulante .....	40 ml/hl	21
<b>Chou : fonte de semis</b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	NN
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	NN
<b>Concombre, cornichon, courgette : fonte de semis</b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	3
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	3
Apport dans l'eau d'irrigation en production .....	3 l/ha	3
<b>Cultures Florales : <i>Pythium</i>, <i>Phytophthora</i></b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	NN
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	NN
<b>Laitue, scarole, frisée : fonte de semis, mildiou</b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	**
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	**
<b>Laitue : mildiou des composées</b>		
Traitement des parties aériennes .....	2,5 l/ha	***
<b>Melon : fonte de semis</b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	14
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	14
Apport dans l'eau d'irrigation en production .....	3 l/ha	14
<b>Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (PPAMC) (non autorisé sur fines herbes) : mildiou des composées</b>		
Traitement des parties aériennes .....	2,5 l/ha	NN
<b>Poivron : fonte de semis</b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	NN
Arrosage des substrats (pépinère) .....	6 puis 3 ml/m <sup>2</sup>	NN
Apport dans l'eau d'irrigation en production .....	3 l/ha	3
<b>Radis : <i>Peronospora parasitica</i>.<i>Pers</i></b>		
Traitement des parties aériennes .....	2,5 l/ha	14
<b>Tomate : mildiou terrestre</b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	3
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	3
<b>Tomate : <i>Pythium</i></b>		
Incorporation au substrat (pépinère) .....	300 ml/m <sup>3</sup>	3
Arrosage des substrats (pépinère) .....	3 ml/m <sup>2</sup>	3
Apport dans l'eau d'irrigation en production .....	3 l/ha	3

\* DAR : Délai Avant Récolte    NN : Non Notifié    \*\* DAR : 21 jours (été) - 35 jours (hiver)  
Zone non traitée (ZNT) : non nécessaire  
\*\*\* Stade d'application : BBCH10 (cotylédons étalés à premières feuilles visibles)

Bien humidifier les mottes et éviter un excès d'eau qui pourrait les déliter. Appliquer la dose de **Prévicur Energy** par arrosage du substrat à raison de 2 à 4 l de bouillie par m<sup>2</sup> selon la taille des mottes, la capacité de rétention et l'humidité initiale du substrat. Arroser les mottes en veillant à bien les humecter tout en évitant le ruissellement. Maintenir l'humidité après application pour une meilleure absorption. Lorsque la végétation est présente, procéder immédiatement après à un léger arrosage à l'eau claire afin de s'assurer que tout le produit atteigne le substrat et n'entraîne pas de phytotoxicité sur les jeunes organes. Pour le poivron, première application à 6 ml/m<sup>2</sup> puis 3 ml/m<sup>2</sup>.

#### • Apport dans l'eau d'irrigation : 3 l/ha

Utiliser **Prévicur Energy** par apport dans l'eau d'irrigation uniquement s'il n'y a pas d'usage conjoint d'une préparation à base de propamocarbe en traitement des parties aériennes. S'assurer que **Prévicur Energy** atteigne les racines des plantes. Les interventions doivent être préventives et débiter dès la plantation afin de favoriser la reprise des plants. Veiller à respecter le calendrier d'application et en particulier les traitements dès que la charge en fruits devient importante ou que les conditions deviennent stressantes pour les plantes (températures excessives, stress hydrique, etc.). Ces périodes sont propices à l'affaiblissement des plantes et aux pertes racinaires tout en étant favorables au développement de pythiacées très virulentes (*Pythium aphanidermatum*).

Melon et tomate : 2 applications maximum.

Poivron : procéder à 4 applications maximum au cours du cycle de production :

- 1) Dès la plantation,
- 2) 15 jours après le premier traitement,
- 3) Dès la formation des premiers fruits,
- 4) En pleine charge de fruits.

#### • Pulvérisation des collets sur endive : 20 ml/m<sup>2</sup>

S'assurer que la totalité de la bouillie de **Prévicur Energy** soit appliquée sur les collets des racines. Une seule application avant la mise en forçage des racines par pulvérisation des collets avec 5 à 10 l de bouillie par m<sup>2</sup>. Pulvériser la bouillie après positionnement des racines dans les bacs de forçage. Respecter un délai de 12 à 24 heures entre la pulvérisation et la mise en eau des bacs pour une meilleure absorption du produit.

#### • Apport dans la solution nutritive pour endive : 40 ml/hl

Une seule application dans la solution nutritive le 1er jour de la mise en forçage des racines. Ce procédé permet une meilleure absorption du produit. Tenir compte de l'ensemble du volume de solution circulante afin d'éviter les erreurs de dosage.

#### • Pulvérisation foliaire sur laitue : 2,5 l/ha

2 applications au maximum entre la plantation et le stade 16-18 feuilles en respectant le délai avant récolte. Il est recommandé d'alterner les familles chimiques des fongicides utilisés et de ne pas dépasser 12 jours entre deux traitements. S'assurer que le traitement atteigne le feuillage. Traiter par pulvérisation au moyen d'une rampe avec un volume de bouillie de 400 à 1000 l par hectare

#### • Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires.

**Prévicur Energy** n'est pas autorisé sur les cultures suivantes : angélique, aneth, basilic, carvi, céleri, cerfeuil, ciboulette, coriandre, estragon, fenouil, hysop, laurier, livèche, marjolaine, mélisse, menthe, origan, persil, romarin, sauge, thym, autres apiacées.

**Nos recommandations tiennent compte des informations disponibles à la date de fabrication du produit.**

### Précautions d'emploi

Se conformer aux précautions d'emploi mentionnées sur l'étiquette.

Les reliquats de solution d'irrigation ou de forçage d'endive doivent être traités par un procédé adéquat visant à diminuer les concentrations en substances actives à un niveau compatible avec les limites de potabilisation des eaux superficielles (< 2 µg/l pour la substance active, 5 µg/l pour l'ensemble des substances).

### Classement toxicologique

Xi = Irritant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple appel au : 04 78 64 32 18 ou Internet : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

© Marque déposée Bayer CropScience France

Les limites maximales de résidus applicables dans les pays de l'Espace Economique Européen sont consultables à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/sanco\\_pesticides/public/index.cfm](http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm)

Pour les autres pays susceptibles d'importer les denrées traitées, il est de la responsabilité de l'utilisateur et de l'exportateur d'assurer la conformité en matière de quantité de résidus.

FP 02/2012 annule et remplace CAT 09/2011 - Il appartient à l'utilisateur de ce produit, avant toute application, de s'assurer auprès du 04 78 64 32 18 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Photos Philagro

### Caractéristiques des substances actives

Le **propamocarbe** appartient à la famille chimique des carbamates. Il a une action translaminaire et fait preuve d'une systémie montante car il est transporté par le xylème.

Le **fosétyl** appartient à la famille chimique des phosphonates. Il est systémique. Il bloque la germination des spores de champignons pathogènes, freine la croissance du mycélium et la sporulation. Son action se traduit aussi par la stimulation des défenses naturelles de la plante.

### Caractéristiques du produit

**Prévicur Energy** est un fongicide systémique qui combine l'action de deux molécules très performantes. Il agit sur différents sites des champignons et contribue ainsi à limiter le risque d'apparition de souches résistantes. Outre l'efficacité fongicide du produit, l'utilisation de **Prévicur Energy** permet de stimuler la croissance racinaire et les défenses naturelles de la plante.

### Recommandations d'emploi

#### • Incorporation au substrat en pépinère : 300 ml/m<sup>3</sup>

Avant la fabrication des mottes, au repiquage en pépinère ou au rempotage. Appliquer **Prévicur Energy** avec la quantité d'eau nécessaire au mouillage du substrat humide (60 à 140 l/m<sup>3</sup>, selon la capacité de rétention du substrat et son humidité initiale). Bien brasser le substrat pour assurer une répartition homogène de **Prévicur Energy**. Procéder ensuite à la fabrication des mottes.

#### • Arrosage des substrats en pépinère : 3 ml/m<sup>2</sup>

Procéder à 2 applications au maximum :

- 1) Dès le semis,
- 2) Renouveler 15 à 20 jours après le 1<sup>er</sup> traitement.

PHILAGRO